



## EPPE et éducation non formelle : « Atteindre tous les enfants »

### Introduction

La Stratégie nationale de la Tanzanie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (2006-2010) décrit l'engagement du gouvernement d'« accroître le nombre de jeunes enfants préparés à l'école et le nombre d'écoles préparées à s'occuper des enfants ». Deux des mesures proposées pour atteindre cet objectif sont (i) « Développer le système d'enseignement primaire pour mettre en place des programmes préprimaires de qualité qui soient reliés aux services existants destinés aux jeunes enfants – santé, nutrition, éducation parentale, et (ii) Promouvoir les crèches/maternelles »<sup>1</sup>. À ce jour, les progrès ont été freinés par un certain nombre de problèmes, dont les difficultés actuellement rencontrées par le gouvernement pour assurer un accès équitable à des services d'enseignement primaire de qualité. La présente note décrit une récente proposition du gouvernement tendant à ce que, pour atteindre tous les enfants, les services préprimaires ne se limitent pas aux services fournis dans un cadre scolaire mais soient fournis au moyen d'un réseau de services de soutien diversifié. La note évoque ensuite les efforts déployés par le sous-secteur de l'éducation non formelle (ENF) pour affronter ce défi en intégrant la sensibilisation à l'éducation parentale et à la protection et l'éducation de la petite enfance (EPPE) dans les programmes communautaires d'éducation des adultes et des jeunes.

### Les défis de l'EPPE en Tanzanie

Trente-six pourcent des ménages tanzaniens ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, et 75 % vivent dans des zones rurales où les services et infrastructures de base sont médiocres. La plupart des familles rurales dépendent pour leur survie de l'agriculture de subsistance. Moins instruites que les hommes, les femmes sont souvent réduites à assumer la charge des travaux agricoles les plus pénibles<sup>2</sup>. Il leur faut pourvoir aux besoins de leurs enfants et en prendre soin, mais le gouvernement ne les y aide guère.

Beaucoup de femmes ont de plus en plus l'impression de ne pas réussir à soutenir adéquatement le développement de leurs jeunes enfants<sup>3</sup>. En conséquence, une forte proportion de jeunes enfants souffrent d'un retard de développement qui les voue à l'échec quand ils entrent à l'école. À ce jour, le gouvernement n'assure pas aux communautés de services de crèche ou une aide directe aux initiatives communautaires dans ce domaine. Si dans le pays 36,8 % des enfants de 5 et 6 ans sont inscrits dans des services préprimaires, la plupart de ceux-ci sont des services non publics, payants, dans les zones urbaines. Bien que les plans actuels (2007-2011) du Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle incluent la fourniture de services préprimaires aux enfants de 5 et 6 ans dans toutes les écoles primaires, la mise en œuvre de ces plans est freinée par les problèmes qui se posent dans les écoles primaires, en particulier en milieu rural. Par exemple, aussi longtemps que dure la grave pénurie d'enseignants du primaire dans les zones rurales, le déploiement

d'enseignants dans le préprimaire est entravé. C'est ce que montre le fait qu'en 2007-2008, le nombre d'enseignants du préprimaire déployés par le gouvernement a baissé de 13,66 %. Là où il existe des services préprimaires publics, leur qualité est limitée par le fait que les enseignants n'ont pas reçu de formation spécifique à l'EPPE.

Dans le même temps, l'éloignement des écoles primaires dans certaines zones rurales limite déjà la scolarisation en temps voulu des enfants en première année du primaire et prive complètement d'accès les enfants handicapés (en 2008, 26 % des enfants inscrits en première année du primaire avaient dépassé l'âge officiellement prescrit, étant âgés de 8 à 13 ans). En conséquence, l'adjonction dans ces écoles de classes préprimaires pour les enfants encore plus jeunes n'a guère de sens. La mauvaise qualité des écoles primaires et la faiblesse des acquis scolaires sont devenus des thèmes de débat national en Tanzanie. Pourtant, on parle moins du fait que les enfants sont déjà en situation d'échec dans les premières classes du primaire. Ces cinq dernières années, le taux de redoublement le plus élevé à l'école primaire a été enregistré en première année (9,7 % en 2007-2008), et en 2007 21,8 % des enfants ont échoué en 4<sup>e</sup> année du primaire, en particulier des filles<sup>4</sup>.

### Vers un « Réseau de services de soutien » pour l'EPPE

Reconnaissant les problèmes que posent les services du primaire, le gouvernement a proposé de développer le concept d'éducation préprimaire en ne le limitant pas aux services fournis dans le cadre scolaire, pour le transformer en un concept « ...incluant l'éducation parentale, les classes préscolaires/préprimaires communautaires et même les services préscolaires dans le cadre familial, susceptibles d'être considérés comme un réseau de services de soutien permettant d'atteindre tous les enfants »<sup>5</sup>. Tout en ne négligeant pas l'importance de services préprimaires formels pour tous les enfants, cette proposition offre à la Tanzanie d'importantes possibilités de garantir que le soutien à l'EPPE commence dès le début et prépare les enfants à la réussite<sup>6</sup> en orientant aussi le soutien technique et financier vers les familles et les communautés.

S'appuyant sur cette opportunité, et sur ce qu'elle offre aux communautés rurales pauvres, le Département de l'éducation non formelle a appelé l'attention sur le rôle important qu'il peut jouer dans une telle approche en intégrant l'éducation parentale et les connaissances sur les droits de l'enfant et le développement de l'enfant dans son Programme intégré d'éducation communautaire des adultes (ICBAE) et ses programmes d'éducation des jeunes. Il a récemment invité les organisations non gouvernementales (ONG) et les professionnels de l'EPPE à collaborer en partenariat au pilotage de programmes et de ressources conçus pour :

1. renforcer et développer l'éducation parentale communautaire ;

<sup>1</sup> République-Unie de Tanzanie (URT) (2005). National Strategy for Growth and Reduction of Poverty (NSGRP), 2006-2010, DSM.

<sup>2</sup> URT/RAWG (2007). Poverty and Human Development Report. RAWG.

<sup>3</sup> Croker, C. (2007). Young Children's Early Learning in Two Rural Communities in Tanzania: Implications for Policy and Programme Development. Thèse de doctorat inédite, Université d'Australie du Sud.

<sup>4</sup> URT/Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle (2008a). Basic Education Statistics.

<sup>5</sup> URT/MOEV (2006). Education Sector Development Programme: Primary Education Development Plan II (2007-2011). BEDC, MOEV.

<sup>6</sup> CGECCD – Four Cornerstones to ECCD.

2. donner aux communautés les moyens de créer et de gérer leurs propres crèches et maternelles ; et
3. promouvoir une meilleure compréhension de l'EPPE chez les familles, les communautés, les prestataires de services et les fonctionnaires locaux<sup>7</sup>.

### **Relier EPPE et éducation non formelle**

Une étude récente<sup>8</sup> menée dans deux communautés rurales tanzaniennes pour étudier les connaissances et les croyances locales concernant l'apprentissage des jeunes enfants a montré que même si les familles avaient du mal à prendre bien soin de leurs enfants et à les éduquer correctement, (i) elles possédaient un riche corpus de connaissances sur les meilleurs modes d'apprentissage des enfants, et (ii) elles avaient entrepris de surmonter leurs problèmes en établissant leurs propres services préscolaires communautaires. Au lieu de demander au gouvernement de leur fournir des services préscolaires formels, elles voulaient (i) que des spécialistes les aident à élaborer leurs programmes dans le contexte de leur communauté et à former leurs « enseignants » et (ii) que le gouvernement s'engage à apporter quelques fonds pour soutenir leurs programmes. À ce jour, il n'y a pas de mécanismes gouvernementaux en place pour apporter ce soutien, et le seul modèle de fourniture de services éducatifs que connaissent ces communautés est celui des services scolaires formels assurés par des personnes « extérieures », sur le contenu et les approches desquels ils n'ont guère ou pas du tout leur mot à dire.

Toutefois, contrairement à l'éducation formelle, les programmes d'ENF sont fondés sur la méthodologie REFLECT, qui « ... vise à améliorer la participation réelle des pauvres et des marginalisés aux décisions qui ont une incidence sur leur vie, en renforçant leur aptitude à communiquer »<sup>9</sup>. En conséquence les programmes d'éducation des adultes et des jeunes relevant de l'ENF sont conçus pour être flexibles dans leur contenu et leur approche, et réceptifs aux besoins et intérêts locaux. Relier les questions d'EPPE communautaires à une telle approche peut autonomiser les communautés en les rendant plus sûres d'elles pour (i) trouver des solutions locales destinées à améliorer la qualité de la protection et de l'éducation de leurs jeunes enfants et (ii) revendiquer leurs droits à un accès équitable à des services et un soutien de qualité pour leurs enfants.

Alors que les initiatives communautaires d'EPPE reposent souvent sur un esprit de bénévolat, avec un soutien limité ou inexistant, il est très difficile aux communautés pauvres de les pérenniser. En tant que modèle alternatif, les programmes d'ENF sont conduits par des para-professionnels formés choisis par les communautés elles-mêmes, qui reçoivent une allocation mensuelle du gouvernement. Ces programmes sont coordonnés par les autorités locales, qui assurent aussi une formation aux facilitateurs. En intégrant les questions d'EPPE dans ces systèmes, le sous-secteur de l'ENF est bien placé pour créer une meilleure compréhension de l'EPPE dans les familles, les communautés, et chez les prestataires de services et les fonctionnaires locaux<sup>10</sup>, et pour garantir un soutien plus substantiel aux initiatives communautaires d'EPPE dans le cadre des plans et des budgets des autorités locales.

Comme tous les secteurs de services sociaux en Tanzanie, le sous-secteur de l'ENF est confronté à des défis importants. Toutefois, la baisse des taux d'alphabétisme en Tanzanie, a

amené le gouvernement à redonner une priorité au renforcement et au développement de l'ENF en forgeant de nouveaux partenariats englobant, outre l'alphabétisation dans le cadre communautaire, la génération de revenus, les compétences professionnelles, la santé, la nutrition, l'assainissement ainsi que les compétences nécessaires dans la vie courante. Dans ce contexte, les possibilités de forger des partenariats étroits entre le sous-secteur de l'ENF, les ONG, les professionnels de l'EPPE et les partenaires du développement ouvrent de nouvelles perspectives importantes pour l'amélioration de la qualité de l'EPPE au niveau des familles et des communautés en Tanzanie, en particulier dans le cas des enfants les plus vulnérables.

### **Conclusion**

L'approche d'autonomisation de la communauté de l'ENF en Tanzanie vise à encourager des liens plus étroits avec l'EPPE et peut déplacer l'axe des efforts vers les parents et les communautés en tant que principaux agents du changement pour ce qui est d'améliorer la protection et l'éducation des jeunes enfants. Une telle approche peut compléter solidement les services préprimaires et primaires d'éducation formelle et influencer sur un changement plus général pour les jeunes enfants de trois manières :

1. Au niveau familial – en donnant accès à des informations sur le développement de l'enfant et à des programmes d'éducation parentale ainsi qu'en améliorant les niveaux d'alphabétisme des femmes ;
2. Au niveau communautaire – en appuyant le développement des capacités locales de création, de gestion et de fonctionnement de systèmes communautaires de prise en charge des enfants de qualité ;
3. Au niveau des autorités locales et nationales – en donnant aux communautés pauvres les moyens de revendiquer leurs droits à des services et un soutien de qualité pour la protection et l'éducation de leurs jeunes enfants.

S'il bénéficiait d'un soutien approprié, le sous-secteur de l'ENF pourrait jouer un rôle majeur dans le réseau proposé de services de soutien aux jeunes enfants. Dans le même temps, les familles et les communautés pourraient être notablement aidées à réclamer que « les préoccupations touchant les enfants ... soient reconnues comme des responsabilités publiques et ne soient ni négligées ni reléguées dans le domaine des affaires domestiques, privées, et condamnées à être soutenues par des acteurs charitables non publics, au moyen d'une assistance extérieure hors budget »<sup>11</sup>.

*Chanel Croker, PhD<sup>12</sup>*  
AMANI International (Australie)/AMANI ECD (Tanzanie)

\*\*\*\*\*

Pour d'autres numéros de cette série, veuillez cliquer sur :

<http://www.unesco.org/education/earlychildhood/brief>

Pour adresser vos commentaires et demandes de renseignements, veuillez contacter la *Division pour la promotion de l'éducation de base, UNESCO*

7, place de Fontenoy, 75352 PARIS 07 SP, France

☎ 33 1 45 68 08 12, fax: 33 1 45 68 56 26,

[earlychildhood@unesco.org](mailto:earlychildhood@unesco.org)

<sup>7</sup> URT/MOEV (2008b). The Importance of Parenting Education on Child Care Practices: A Case of Tanzania. Document de conférence. Arusha, 18-22 février 2008.

<sup>8</sup> Croker, *ibid.*

<sup>9</sup> [www.reflectaction.org](http://www.reflectaction.org), consulté le 1er février 2009.

<sup>10</sup> URT/MOEV (2008b), *ibid.*

<sup>11</sup> Research on Poverty Alleviation (REPOA) (2008). Child poverty and disparities in Tanzania. Dar es Salaam. REPOA.

<sup>12</sup> On peut joindre l'auteur à l'adresse [chanelcroker@gmail.com](mailto:chanelcroker@gmail.com).